

<http://lipietz.net/La-Nouvelle-Union-Populaire-Ecologique-et-Sociale-un-bon-accord-pour-les>

# **La Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale : un bon accord pour les écologistes et pour les européens**

- Vie publique - Articles et débats -  
Date de mise en ligne : lundi 9 mai 2022

---

**Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés**

---

**La Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale réjouit le cœur de la plupart des électeurs/trices de gauche et écologistes. Mais pas de tous, tant furent sévères les tensions entre les deux pôles principaux au sein de l'attracteur « éco-social-démocrate », EELV et LFI, pendant la présidentielle.**

Et nouvelles tensions, bien sûr, dans les circonscriptions où il faut se retirer au profit « des autres » : j'en dirai un mot. Mais plus graves restent les questions de fond, sur l'Europe et sur l'Ukraine. Pour [certains défenseurs](#) de ces deux causes capitales en ce tournant historique de notre siècle, l'accord constitue une capitulation des écologistes devant le nationalisme autoritaire, et ils l'attaquent avec la virulence des trolls mélenchonistes qui défendaient, il n'y a pas un mois, le caractère « néo-fasciste » de l'Ukraine et le bon droit de la malheureuse Russie encerclée par l'Otan.

Je considère au contraire que la vigilance serrée des écologistes pro-européens et défenseurs de la République ukrainienne a contraint LFI à une clarification, d'autant plus facile que les positions les plus extrêmes furent le fait du seul Jean-Luc Mélenchon orchestrées par ses trolls et groupies les plus acharnés. Clarification que vient sanctionner [le texte de l'accord LFI-EELV](#).

## La question européenne : on partait de loin.

Rappelons-nous la campagne de 2017 de JL Mélenchon : le Plan A (« on réforme l'Europe selon ma volonté ») sinon, Plan B : la France quitte l'Euro et l'Europe. Cette ligne fut un véritable « plafond de verre » qui empêcha son auteur de siphonner le vote Hamon (candidat du PS et de EELV). Marine Le Pen, alors sur les mêmes positions, mais beaucoup mieux implantée que LFI dans les couches la plus prolétarisées, fut la première à décrypter la leçon de 2017 : les classes populaires françaises sont à raison eurosceptiques, mais pas europhobes, et mêmes plutôt euro-exigeantes. L'Europe ? On y reste et on la change.

Le tournant accommodant de la Banque Centrale Européenne, la bêtise nationaliste de Trump, la menace Poutine, et le financement « quoi qu'il en coûte » de la lutte contre la Covid par la planche à billets de Francfort, eurent tôt fait de redorer le blason de l'Union européenne, en fait dès les élections européennes de 2019 où, avec une participation en hausse, la liste Jadot écrasa celle de LFI. Qui comprit l'avertissement. Dans mon livre [Face à la toute-urgence écologique : la Révolution verte](#), j'analyse minutieusement le hiatus entre la brochure de l'Avenir en commun *Pour une France indépendante* (juin 2021), où l'Union européenne n'est même plus mentionnée, au profit d'une fumeuse alliance méditerranéenne ( avec le Maroc, l'Algérie, la Turquie , la Syrie, l'Égypte et autres aimables autocraties ?) et la brochure programmatique *L'avenir en commun*, où il n'est plus question de quitter l'euro mais au contraire de peser sur sa politique de prêts, où il n'est plus question de quitter l'Union mais de trainer les pieds. Certes, on y restait loin de la politique volontariste et positive des écologistes (plus d'Europe pour mieux d'Europe) mais ce n'était plus qu'une question de « ton » : LFI abandonnait le Frexit.

L'accord LFI-EELV enfonce le clou, et condamne explicitement le plan B :

*« Pays fondateur de l'Union européenne, la France ne peut avoir pour politique ni la sortie de l'Union, ni sa désagrégation, ni la fin de la monnaie unique. »*

Reste la question des politiques européennes ultra-libérales adoptées par le Conseil européen (l'assemblée des gouvernements) ces dernières années, souvent, mais pas toujours, contre l'avis du Parlement, et cristallisées dans des directives (ayant statut de lois, ce qui peut être renversé si les peuples européens le souhaitent) mais aussi parfois dans les traités constitutifs de l'Union. Ici surgit la fameuse question de la « désobéissance ». LFI n'a ni le monopole, ni même la paternité du mot : c'est le titre d'un [livre du secrétaire national de EELV](#), présenté en 2018 comme... une alternative au plan B ! Voici ce que dit l'accord LFI-EELV :

*« Mais si certaines règles européennes sont un point d'appui (protection des consommateurs, normes environnementales...), de nombreuses autres sont en décalage voire en contradiction avec les impératifs de l'urgence écologique et sociale. Par exemple, il est impossible de nationaliser EDF dans le cadre des règles de la concurrence, d'investir pour respecter nos engagements climatiques en raison des règles budgétaires. Pour être en capacité d'appliquer notre programme et respecter ainsi le mandat que nous auront donné les Françaises et les Français, il nous faudra dépasser ces blocages et être prêt-es à désobéir à certaines règles européennes (en particulier économiques et budgétaires comme le pacte de stabilité et de croissance, le droit de la concurrence, les orientations productivistes et néolibérales de la Politique agricole commune etc.) »*

La liste est claire et vise notamment... ce à quoi aucun gouvernement français n'a jusqu'ici obéi, et plus aucun gouvernement depuis la Covid : le pacte de stabilité et autres règles « stupides » (comme les dénonçait jadis le propre président de la Commission de Bruxelles Romano Prodi... chaleureusement félicité à l'époque par Dany Cohn-Bendit «€” qui a bien perdu de sa lucidité depuis). Le droit de la concurrence pose d'autres problèmes (oui, nous, écologistes, sommes contre les monopoles) mais qui doivent être examinés concrètement : s'agit-il vraiment de « nationaliser » Edf, ou de la recapitaliser ? et pour financer la relance du nucléaire ou son abandon ? Quant à l'exécrable Politique Agricole Commune adoptée à l'automne dernier, oui elle va à l'encontre du Green Deal proposé par la Commission européenne, mais la France garde tout loisir de faire beaucoup mieux, sans « désobéir ». L'accord cite d'autres exemples de désobéissance : *"Nous ne serons ni les premier-es ni les dernier-es à le faire, en France comme en Europe (Espagne sur les prix de l'énergie, Allemagne sur la mise en concurrence des entreprises de l'eau potable, Portugal sur les aspects économiques et budgétaires etc.)."*

Dans mon livre, je dénonce « le poison dans l'Europe des règles », comme je l'ai toujours fait, d'abord en votant Non au traité de Maastricht si ardemment défendu à l'époque par JL Mélenchon, mais OUI au TCE qui réintroduisait une « politique par objectifs » et renforçait les pouvoirs du Parlement élu.

Cela dit, toute communauté exige des règles communes. Poser le principe de la désobéissance comme norme, à la Carl Schmitt, incite certains pays à désobéir aux règles... que précisément nous souhaitons voir respecter. C'est typiquement le cas de la Hongrie qui bafoue l'État de droit. D'où le paragraphe de l'accord qui précise ce à quoi il ne faut jamais désobéir :

*« Cela ne peut se faire que dans le respect de l'Etat de droit (tel que défini aux articles 2 et 7 du Traité sur l'Union européenne. »*

On se précipite sur [les articles en question du TUE](#) Je vous invite à relire ce court article 2 (l'article 7 énumère les sanctions en cas de violation de l'article 2 ; l'article 3 n'est pas mal non plus !)

*« L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'Homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. »*

Tel est donc le fondement de l'Europe sanctuarisée par la NUPES, et en particulier LFI. Mais le TUE contient aussi un préambule qui stipule :

*« RÉSOLUS à mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire à une défense commune, conformément aux dispositions de l'article 42, renforçant ainsi l'identité de l'Europe et son indépendance afin de promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde, »*

Et c'est là que va se jouer la crise ukrainienne entre LFI et ses partenaires.

## Tête à queue LFIste sur l'Ukraine

Le 24 février 2022, les bombardiers, les paras et les chars russes déferlent sur l'Ukraine. Dès le matin, un premier communiqué au nom de JL Mélenchon condamne l'agression et renvoie presque explicitement à ce Préambule, affirmant qu'il est temps de mettre en œuvre la « défense mutuelle de l'Europe ». Position que les Verts ont toujours soutenue, en alternative à l'OTAN. Hélas, le soir même, sur France 2, JL Mélenchon contredit ce communiqué et impose une ligne : pas un sous, pas une arme pour la République ukrainienne, pas une sanction contre la Russie. Ses eurodéputés s'abstiennent donc de voter le soutien financier de l'UE à l'Ukraine, sous le prétexte lunaire que cela la mettrait (encore plus ?) sous la coupe du FMI. Pire, au soir de la manifestation climat du 12 avril, qui défilait sous la banderole « Total, non au gaz de Poutine », [JL Mélenchon déclare à la presse](#) :

*« L'embargo sur le gaz russe, ce serait une aberration. (...) Les seuls qui seraient frappés par ça, c'est nous (...) Les prix explosent, les Français paient. Pourquoi, s'il vous plaît, pourquoi ferions-nous ça ? Pourquoi Total devrait-il se retirer de Russie ? Je trouve assez facile d'aller dire « on peut grelotter à la maison, c'est mieux que de trembler devant les Russes ». Ce sont les gens qui n'ont jamais grelotté de leur vie qui parlent comme ça. »*

On part donc de loin. Et même de très loin. En février 2015, quatre mois après les élections ukrainiennes qui ont balayé du Parlement (la Rada) les groupes d'extrême droite (Svoboda et Secteur Droit), deux mois après le déferlement des chars russes sur l'aéroport de Donetsk, JL Mélenchon traitait encore l'Ukraine de « néo-nazie » [et écrivait](#) :

*« Soyons clairs : si l'armée russe entrait en Ukraine à la suite des provocations nord-américaines, les forces qui tenteraient de s'y opposer seraient balayées en moins d'une semaine, parachutistes américains ou pas. (...) Il est important de se souvenir que la Russie est une très grande puissance militaire, dont le peuple en arme, que n'intimideront pas les bandes de pauvres diables chicanos (sic) de l'armée des USA [qui] ne peuvent compenser le caractère pitoyable des bandes armées ukrainiennes qui viennent d'être défaites dans l'est du pays (...) Tout repose donc à présent sur le sang froid de V. Poutine. Pas de guerre ! La patience, l'écroulement de l'économie ukrainienne, la désagrégation de ce pays qui a tant de mal à en être un, tout vient à point à qui sait attendre. »*

Il faut reconnaître à JL Mélenchon une certaine conscience, dès 2015, du risque que ça aille encore plus loin, et sa condamnation d'une invasion militaire éventuelle. Mais son préjugé quasi raciste sur l'armée ukrainienne (et sur les « chicanos » de l'armée US) ne peuvent cacher son souhait du démantèlement de l'Ukraine par des moyens économiques et ses illusions sur qui, de l'armée russe ou de l'armée ukrainienne, incarnerait « l'invincible peuple en arme ».

Début avril 2022, devant les victoires de l'armée du peuple ukrainien, de Khyiv à Mykolayiv en passant par Kharkiv, devant les crimes de la soldatesque russe qui pille, viole, torture les civils et bombarde hôpitaux et écoles, JL Mélenchon met assez d'eau dans son vin pour désamorcer l'indignation des électeurs de gauche. Mais ça ne définit

pas une politique ukrainienne de LFI.

La politique ukrainienne de LFI est alors reformulée par sa tête de liste au Parlement européen, Manon Aubry, appuyée par son propre directeur de campagne Manuel Bompard. Elle cosigne avec le Parti Vert Européen et le groupe Renew (celui des macronistes) une résolution qui reprend point par point la ligne Jadot. Cette résolution sera adoptée largement (20 contre, dont aucun LFI). [Extraits :](#)

1. *« condamne avec la plus grande fermeté la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, ainsi que l'implication de la Biélorussie dans cette guerre, et exige que la Russie mette un terme immédiat à toutes ses activités militaires en Ukraine et retire sans condition l'intégralité de ses forces et équipements militaires de la totalité du territoire ukrainien internationalement reconnu ; partage la douleur de la population ukrainienne qui subit des pertes et des souffrances indicibles ;*

2. (...) *estime que l'attaque que constitue l'invasion russe en Ukraine n'est pas uniquement dirigée contre un pays souverain, mais aussi contre les principes et le mécanisme de coopération et de sécurité en Europe et contre l'ordre international fondé sur des règles, tel que défini par la charte des Nations unies ;*

4. *rappelle qu'il convient de poursuivre et d'intensifier les livraisons d'armes pour permettre à l'Ukraine de se défendre efficacement ; réaffirme son soutien à toute aide défensive aux forces armées ukrainiennes fournie individuellement par les États membres et collectivement par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix (FEP) ; se félicite de la décision d'augmenter de 500 millions d'euros supplémentaires l'aide apportée à l'Ukraine par l'intermédiaire de la FEP et demande une nouvelle augmentation des contributions concrètes, tant au niveau bilatéral que dans le cadre de la FEP, pour renforcer d'urgence les capacités de défense de l'Ukraine ;*

6. *souligne que la réaction et l'engagement politique de l'Union doivent permettre d'affronter l'hostilité et être à la mesure de l'effort déployé par nos proches partenaires ukrainiens, qui luttent et se sacrifient pour les valeurs et principes européens, dont la portée s'étend au-delà de l'Union telle qu'elle est actuellement composée ;*

7. *exprime sa solidarité pleine et entière avec le peuple ukrainien et ses fortes aspirations à transformer son pays en un État européen démocratique et prospère ; prend acte de la volonté de l'Ukraine de participer au projet européen, telle qu'exprimée dans sa demande d'adhésion à l'Union européenne présentée le 28 février 2022 ; demande une fois de plus aux institutions de l'Union d'envoyer un signal clair de leur engagement en faisant en sorte d'accorder à l'Ukraine le statut de candidat à l'Union européenne,*

13. *rappelle que les recettes fiscales des plus grandes entreprises étrangères en Russie constituent une part importante du budget russe et qu'elles représentent, selon les estimations, un tiers des dépenses militaires ; se félicite à cet égard des décisions prises par de nombreuses entreprises occidentales de refuser de mener des activités en Russie ou de fournir leurs produits et services dans ce pays ; demande aux entreprises privées de retirer leurs investissements, de délocaliser leurs sites de production hors de la Russie et de résilier les contrats en cours ;*

17. *demande un embargo total et immédiat sur les importations russes de pétrole, de charbon, de combustible nucléaire et de gaz soit mis en place, que les projets Nordstream 1 et 2 soient totalement abandonnés, et qu'un plan visant à continuer à garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Union à court terme soit présenté ;*

18. *souligne, une fois de plus, l'importance de diversifier les ressources, les technologies et les voies d'approvisionnement énergétiques, mais également celle d'investir davantage dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les solutions de stockage du gaz et de l'électricité et d'effectuer des investissements durables à long terme conformément au pacte vert pour l'Europe ; »*

Ce dernier paragraphe [rattache la sortie des énergies fossiles russes à l'impératif de sortir de ces énergies carbonées](#) pour la défense du climat. Et quelle est alors la contribution mélenchoniste à ce texte ? Ici :

10. « invite les États membres à soutenir l'envoi d'une force de maintien de la paix des Nations unies pour protéger les quinze réacteurs nucléaires en Ukraine, en étroite coopération avec la mission de l'Agence internationale de l'énergie atomique ; souligne que, conformément à sa résolution 377, l'Assemblée générale des Nations unies dispose de pouvoirs de décision subsidiaires lorsque le Conseil de sécurité n'est pas en mesure de prendre des décisions adéquates en matière de maintien de la paix ; »

Comme on voit, si l'on pouvait encore légitimement nourrir des inquiétudes sur le soutien à l'Ukraine d'une France présidée par Mélenchon, il n'y en a plus guère de la part d'un gouvernement à ministres LFI, sous une présidence Macron !

## Le partage des circonscriptions

Si donc il n'y a plus guère d'inquiétude sur la politique internationale d'un gouvernement NUPES, les réticences viennent aussi du choix de ses incarnations. JL Mélenchon se félicite de ce que « pour la première fois dans l'histoire », la gauche et les écologistes soient unis « dès le premier tour dans toutes les circonscriptions ». Il n'y a pourtant pas là de quoi pavoiser.

Le premier tour permettait aux citoyen.nes, jusqu'en 2002, de choisir leur candidat à l'intérieur d'une alliance. En 1997 et même en 2012, les accords de candidature unique Verts-PS ne portaient que sur quelques circonscriptions, ailleurs il y avait encore liberté de choix. Ce ne sera plus possible : cette fois, le choix a été fait à Paris, au cœur de la nuit, entre des représentants épuisés de 4 partis. Si vous êtes écolo anti-nucléaire et qu'on vous impose, chez vous, de voter PCF dès le premier tour, tant-pis pour vous. Cette réduction drastique de la liberté politique est imposée par la puissance menaçante de l'extrême-droite : il faut se résigner à voter aux législatives « comme à un second tour ». Seule la proportionnelle nous libérera de ce carcan.

De plus il semble que les LFI, ivres du succès relatif de Mélenchon, aient cherché à imposer le maximum de leurs représentants sans tenir compte des élections des 3 années précédentes qui mesuraient le poids idéologique de chaque parti (les européennes) et leur implantation locale (élections municipales, régionales et départementales), comme si on votait pour 577 hologrammes de Mélenchon. Beaucoup de circonscriptions risquent ainsi d'être perdues bêtement, sauf à mettre en valeur un.e suppléant.e mieux implanté.e.

Quant aux espoirs de gagner ? Sur le papier, aucun. À l'élection présidentielle, le rapport de force mesuré au premier tour était clair : total des droites (LaReM +LR) = 35,55 %, total des extrêmes -droites = 32,53%, total des gauches + écolos = 31,92 %. Mais l'unité peut créer une dynamique nouvelle, et [ce qui est possiblement atteignable](#), c'est une Assemblée nationale sans majorité absolue. La macronie devra alors à chaque vote négocier avec la gauche et les écolos... ou quémander les voix du RN.

Il est inutile d'espérer pour entreprendre, il n'est même pas nécessaire de gagner pour rester en position de force !